



Syndicat des énergies et
de l'aménagement numérique
de la Haute-Savoie

DOSSIER DE PRESSE

RESEAU PUBLIC TRES HAUT DEBIT DU SYANE :

La fibre optique au service des professionnels

LES ENTREPRISES TEMOIGNENT

ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUE INTERCOMMUNALE DES BRACOTS -
BONS EN CHABLAIS

Avec la participation financière de :



Réseau public exploité par :



La fibre optique au service des professionnels



A Bons-en-Chablais, le 28 mai 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce lundi 28 mai, élus et entreprises se sont réunis dans la zone d'activités économiques intercommunale des Bracots à Bons-en-Chablais pour échanger et témoigner des services et usages développés grâce à la fibre optique publique déployée par le SYANE.

En présence de Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, et de Jean NEURY, Président de Thonon Agglomération, les entreprises Nicomatic, Thierry Maroquinerie, Les 2 Marmottes et Provendi ont témoigné de leur expérience. Amélioration des échanges de données, dématérialisation, visioconférence, sécurisation des données avec mise en place de sauvegarde hors site, accès instantané aux données... : tels sont les exemples de services que la fibre optique - avec sa rapidité, qualité et stabilité de débit - leur a permis de développer.

Depuis 2016, le réseau public fibre optique du SYANE se déploie progressivement dans les zones d'activités économiques de la Haute-Savoie. Près de 220 sites professionnels sont aujourd'hui raccordés – ou en cours de raccordement – à la fibre optique publique du SYANE dans toute la Haute-Savoie. Près de 50 sont situés dans le Chablais. La zone d'activités économiques intercommunale des Bracots a été l'une des premières zones d'activités économiques raccordées.

Tourné en priorité vers le monde économique, le réseau public fibre optique du SYANE permettra d'ici 2020 de raccorder à la fibre optique 90% des entreprises de la Haute-Savoie. 202 zones d'activités sont d'ores et déjà couvertes, soit 72 % des zones d'activités de la Haute-Savoie. Quant aux particuliers, l'ouverture des premiers services très haut débit est prévue à l'été 2018, avec l'objectif de desservir, à terme, 100% des logements situés dans le périmètre du projet du SYANE.

Cette manifestation a permis au SYANE de rappeler les grands principes de ce projet départemental et aux entreprises bénéficiaires de témoigner sur les nouveaux services auxquels le très haut débit leur a permis d'accéder.

EN SAVOIR PLUS

- **LA FIBRE OPTIQUE PUBLIQUE : QUOI, QUAND, OU ?**
- **LA FIBRE OPTIQUE PUBLIQUE : POUR QUOI FAIRE ? 4 ENTREPRISES TMOIGNENT.**

Contact presse :
Virginie LEFEVRE
Responsable Communication SYANE
04 50 33 59 39
v.lefevre@syane.fr
www.syane.fr

LE RESEAU PUBLIC TRES HAUT DEBIT DU SYANE

QUOI ?

QUAND ?

OU ?



LE PROJET

Depuis 2013, le SYANE déploie le réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Ce réseau permettra aux entreprises et particuliers de bénéficier du très haut débit internet, devenu indispensable face au développement des besoins et des services. Les enjeux sont nombreux : attractivité économique, essor touristique, santé connectée, télétravail, économies d'énergie, maintien de la vitalité des territoires ruraux et montagnards, administration à distance, évolution des loisirs et des usages des nouvelles technologies, etc.

➤➤ OBJECTIFS

2015-2020

Une priorité : un accès 100% fibre pour le monde économique

10 000 professionnels à raccorder d'ici 2020, soit 90% des entreprises de plus de 6 salariés, et les principaux bâtiments publics, d'enseignement et de santé
Une liaison fibre optique pour chaque commune

2015-2025

Un déploiement progressif pour les particuliers

Un objectif de 300 000 logements à couvrir par la fibre optique, avec, en complément, des opérations d'amélioration des débits internet

➤➤ PERIMETRE ET FINANCEMENT

A terme, le réseau public du SYANE desservira toutes les zones d'activités économiques de la Haute-Savoie, ainsi que 250 communes, conformément au Plan National Très Haut Débit. Les autres communes seront couvertes soit par des initiatives publiques locales (Communauté de Communes de Faucigny-Glières et de la Vallée de Chamonix et commune de Sallanches), soit par des opérateurs privés (ex-agglomération d'Annecy, agglomération d'Annemasse, communes de Cluses et de Thonon-Les-Bains).

Le réseau public du SYANE est porté et déployé par le SYANE, en partenariat étroit avec ses partenaires publics et privés. La phase 1, d'un montant de 135 M€ HT, est cofinancée par les intercommunalités (7,2 M€), le Conseil Départemental de la Haute-Savoie (12 M€), la Région Auvergne Rhône-Alpes (12 M€), l'État (31,2 M€) et le SYANE (5,5 M€). Le complément est financé par emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement et de la Caisse des Dépôts.

Le réseau publique fibre optique du SYANE, c'est

300 M€
d'investissements



AVEC LE RESEAU PUBLIC FIBRE OPTIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE, LE SYANE AFFIRME SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ET DE L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE.

2013

Début de la construction des infrastructures

2016

Ouverture des services aux professionnels (FTTO)

2018

Ouverture des services aux particuliers (FTTH)

2015

Signature du contrat de délégation de service public pour l'exploitation et la commercialisation du réseau avec l'entreprise COVAGE

2015 - 2016

Réingénierie technique du réseau en adaptation à l'évolution des orientations nationales

L'OUVERTURE DES SERVICES AUX ENTREPRISES

Tourné en priorité vers le monde économique, le réseau public fibre optique du SYANE dessert en priorité les zones d'activités économiques. Les services très haut débit pour les professionnels sont commercialisés depuis le printemps 2016. L'ouverture se fait progressivement au fur et à mesure de la construction des infrastructures.

➤➤ CHIFFRES CLES

Au 28 mai 2018

202 zones d'activités économiques couvertes par le réseau public fibre optique du SYANE et ouvertes à la commercialisation

Près de 220 sites professionnels raccordés ou en cours de raccordement

Près d'une trentaine opérateurs de télécommunications professionnels présents sur le réseau public du SYANE

➤➤ ETAT D'AVANCEMENT

DEPARTEMENT



COUVERTURE PREVISIONNELLE FTTO

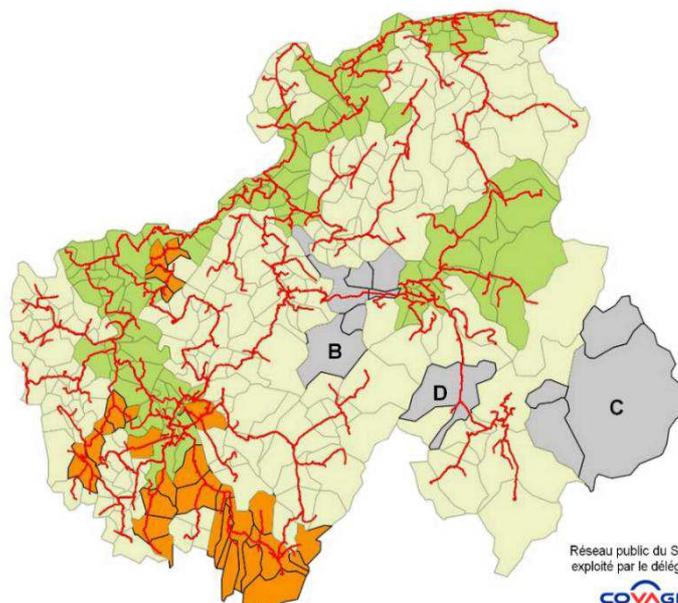
Planning prévisionnel d'ouverture à la commercialisation des offres à destination des entreprises et sites publics nécessitant une qualité de service élevée

Ouvertures à la commercialisation

- Ouvert à la commercialisation
- 2018 - Semestre 1

Secteurs hors périmètre FTTO du SYANE*

- B : Communauté de communes Faucigny-Glières*
- C : Communauté de communes de la Vallée de Chamonix*
- D : Commune de Sallanches*



Réseau public du SYANE exploité par le délégataire



*Le SYANE ne déploiera pas le FTTO sur ces secteurs. Veuillez contacter les acteurs indiqués dans la légende pour toute question concernant les plannings.

Les offres FTTO sont destinées aux entreprises ou sites publics qui ont besoin d'un niveau de qualité de service élevé, notamment en termes de débits et de délais de rétablissement en cas de coupure. Ces offres sont généralement utilisées par les grandes ou moyennes entreprises ou sites publics. Les tracés et plannings sont prévisionnels. Ils sont susceptibles d'évoluer. Ce planning ne concerne pas la couverture des logements.

Source des fonds de cartes : IGN / RGD 73-74
Copie et reproduction interdite

LE RESEAU PUBLIC TRES HAUT DEBIT DU SYANE

POUR QUOI FAIRE ?

UN EXEMPLE : ZAE DES BRACOTS – 4 ENTREPRISES TEMOIGNENT



LA FIBRE OPTIQUE, UN FACTEUR D'ATTRACTIVITE ET DE COMPETITIVITE

Les avantages de la fibre optique

- ❖ Qualité de la connexion
- ❖ Evolutivité de la fibre face au développement des besoins
- ❖ Un très haut débit symétrique qui permet de bénéficier d'un même débit élevé pour envoyer et recevoir des données

Quelques exemples d'usages

- ❖ Echange de fichiers volumineux et transfert de données instantané
- ❖ Externalisation des serveurs, logiciels et données de l'entreprise sur des cloud à distance
- ❖ Evolution des modes de travail (dématérialisation, co-working, e-learning,..)
- ❖ Réduction des trajets (visio-conférences, télétravail,...)

➤➤ ZOOM SUR L'AVANCEMENT DU DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE POUR LES PROFESSIONNELS DANS LE CHABLAIS

32 zones d'activités économiques couvertes sur 41, soit une couverture actuelle de 78% des ZAE

(sur les territoires des communes d'Anthy-sur-Léman, Allinges, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Cervens, Draillant, Evian-Les-Bains, Excenevex, Fessy, Larringes, Les Gets, Loisin, Lugrin, Lully, Maxilly-sur-Léman, Margencel, Meillerie, Montriond, Morzine, Neuvecelle, Perrignier, Publier, Saint Gingolph, Saint-Paul-en-Chablais, Sciez, Thonon-Les-Bains)

Près de 50 sites professionnels et publics raccordés ou en cours de raccordement

Le réseau public est
exploité par



Tester l'éligibilité
à la fibre optique sur
www.covage.com

haute-savoie@covage.com

»» TEMOIGNAGES



NICOMATIC – mise en service en juillet 2017 - 50 Mo

Groupe international familial et progressiste, NICOMATIC développe et fabrique des solutions d'interconnexion innovantes pour l'environnement sévère depuis plus de 40 ans. Avec 350 personnes, la société met à disposition de ses clients son expérience et savoir-faire dans la connectique à travers 11 filiales dans le monde.

« L'installation de la fibre a pu accompagner la croissance de Nicomatic sur notre site à Bons-en-Chablais. De nombreux nouveaux utilisateurs sont arrivés dans l'entreprise et nous devons augmenter le débit de connexion sur internet. Nos équipes travaillent de plus en plus sur des applications cloud et des outils de communication visuelle. Seule la fibre optique a pu correspondre à nos besoins et a permis de fluidifier la connexion et ainsi d'améliorer l'expérience de nos utilisateurs. »

Romain GABET – Responsable administrateur système et réseau



MAROQUINERIE THIERRY
BONS-EN-CHABLAIS

MAROQUINERIE THIERRY – mise en service en février 2018 - 100 Mo

Créée en 1978 par Gilles THIERRY et installée à Bons-en-Chablais depuis 40 ans, Maroquinerie Thierry est spécialisée dans la fabrication traditionnelle d'articles de petite maroquinerie et accessoires de mode. Façonnier pour une prestigieuse maison de luxe française et représentant le savoir-faire français, l'entreprise compte 110 salariés.

« La fibre optique offre des débits meilleurs et stables, facilitant l'échange de données. Un seul abonnement permet de répondre à l'ensemble de nos besoins (réseau interne, vidéosurveillance,...). Le choix a également été guidé par des questions environnementales. La fibre optique permet, d'une part, de développer la vidéoconférence et donc de réduire les déplacements et, d'autre part, présente une empreinte carbone bien meilleure que celle des réseaux ADSL ».

Samira KHLOUFI – Responsable informatique



Les 2 Marmottes – mise en service en décembre 2017 - 10 Mo

Depuis 1976, l'entreprise Les 2 Marmottes produit et distribue des infusions et des thés.

« La fibre optique a amélioré la vitesse de connexion et de transfert avec notre site internet. Elle a permis d'augmenter la fréquence de réception des commandes clients, pour une préparation plus linéaire et des envois plus rapides. Elle permet de faire des sauvegardes hors site de certaines données, ce qui est une sécurité, en cas d'incendie par exemple. Elle a également permis de dématérialiser les prises de commandes par nos commerciaux. Ils ont aussi dorénavant accès à leurs données et statistiques clients en direct en magasins, ce qui peut parfois transformer l'essai lors de négociations. Cette dématérialisation est aussi possible avec la GMS, ce qui réduit les impressions du fait des transferts de factures par dématérialisation, des bons de commande, etc...Par ailleurs la fibre nous permet d'avoir des connexions bancaires permanentes, et d'avoir les protocoles EBICS-TS amenant une sécurité poussée. Les opérations bancaires s'intègrent d'ailleurs quotidiennement en comptabilité sans saisie manuelle. Enfin elle permet une consultation plus aisée des sites internet, des réseaux sociaux, de mise à jour du site internet. Elle rend possible le travail à distance pour certaines personnes en administratif et permet un service après-vente informatique par prise en main à distance par les prestataires sans intervention sur site. Bref c'est génial ! »

Ludovic SERRA – Responsable Comptable et Informatique



PROVENDI – mise en service en février 2018 - 10 Mo

Née en 1950 à Evian et implantée dans la zone des Bracots en 1995, Provendi est le leader européen de la production de savons liquides, exclusivement pour des marques tiers (Petit Marseillais, Novamex, Bricochin,...). La seule marque historique de Provendi est un savon solide (!) : le Savon Rotatif mural plus communément appelé « Savon de l'Ecolier ». Provendi est labellisée « Entreprise du Patrimoine Vivant » pour son savoir-faire rare.

« Depuis des années nous nous lamentions du faible débit dont nous disposions sur la zone industrielle. Nous en étions arrivés à souscrire plusieurs abonnements internet pour espérer d'accaparer un peu de bande passante. La fibre change notre capacité à communiquer avec nos clients dans le monde. »

Xavier THIRY – PDG